

*FUSION JEUNESSE & ROBOTIQUE FIRST QUÉBEC*

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2023**



# MARTIN GAGNON

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ INC.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
**FUSION JEUNESSE & ROBOTIQUE FIRST QUÉBEC**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés des organismes **FUSION JEUNESSE & ROBOTIQUE FIRST QUÉBEC**, qui comprennent le bilan consolidé au 31 août 2023, et les états des résultats consolidés, de l'évolution de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des organismes **FUSION JEUNESSE & ROBOTIQUE FIRST QUÉBEC** au 31 août 2023, ainsi que des résultats consolidés de leurs activités et de leur flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des organismes conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

.../2

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers (suite)***

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des organismes à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les organismes ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)*

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des organismes;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des organismes à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les organismes à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

  
Comptable Professionnel Agréé Inc.

par , CPA auditeur

Martin Gagnon, CPA auditeur

Châteauguay, le 12 février 2024.

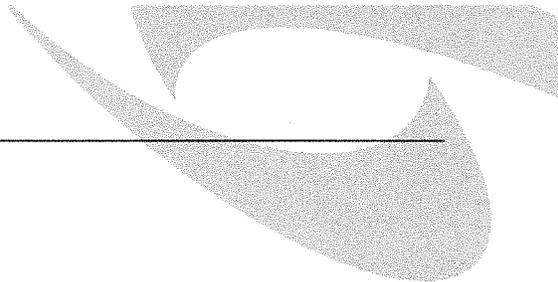


TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS CONSOLIDÉS	1
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS CONSOLIDÉS	2
BILAN CONSOLIDÉ	3
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	4
NOTES COMPLÉMENTAIRES	5 - 9
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	10 - 15

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
SUBVENTIONS ET DONNS (annexe 1)	8 126 509 \$	6 785 010 \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (annexe 2)	1 647 751	1 262 146
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES ACTIVITÉS	<u>6 478 758</u>	<u>5 522 864</u>
<b>FRAIS DES PROJETS</b>		
<u>Programmes pédagogiques (annexe 3 &amp; annexe 4)</u>		
Arts et culture	1 238 857	829 253
Science et génie	1 120 653	739 812
Design	706 693	628 404
Leadership & Entrepreneuriat	318 742	248 422
Communautés autochtones	1 498 637	1 651 943
Programmation pédagogique et évaluation d'impact (annexe 5)	347 367	109 792
Événements (annexe 6)	693 702	173 994
Robotique FIRST Québec (annexe 7)	2 671 432	2 303 905
	<u>8 596 083</u>	<u>6 685 525</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 117 325)	(1 162 661)
Subventions COVID-19 (note 9)	-	102 375
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(2 117 325) \$</u>	<u>(1 060 286) \$</u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

	2023		2022	
	<i>Investis en immobilisations</i>	<i>Non affectés</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>55 885 \$</b>	<b>2 191 885 \$</b>	<b>2 247 770 \$</b>	<b>3 308 056 \$</b>
Insuffisance des produits sur les charges	-	(2 117 325)	(2 117 325)	(1 060 286)
	<b>55 885</b>	<b>74 560</b>	<b>130 445</b>	<b>2 247 770</b>
Amortissement de l'exercice	(18 699)	18 699	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>37 186 \$</b>	<b>93 259 \$</b>	<b>130 445 \$</b>	<b>2 247 770 \$</b>

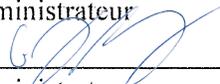
*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
COURT TERME		
Encaisse	982 010 \$	2 882 030 \$
Débiteurs (note 3)	2 032 655	1 532 253
Frais payés d'avance	60 960	43 320
	<u>3 075 625</u>	<u>4 457 603</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	37 186	55 885
	<u>3 112 811 \$</u>	<u>4 513 488 \$</u>
<b><u>PASSIF</u></b>		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (note 5)	1 637 387 \$	1 277 635
Apports reportés (note 6)	1 344 979	985 556
	<u>2 982 366</u>	<u>2 263 191</u>
Avantage incitatif reporté relatif au bail	-	2 527
	<u>2 982 366</u>	<u>2 265 718</u>
<b><u>ACTIFS NETS</u></b>		
RÉPARTITION DES ACTIFS NETS		
Investi en immobilisations	37 186	55 885
Non affectés	93 259	2 191 885
	<u>130 445</u>	<u>2 247 770</u>
	<u>3 112 811 \$</u>	<u>4 513 488 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:



Administrateur


  
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 117 325) \$	(1 060 286) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement	18 699	32 210
Avantage incitatif relatif au bail	(2 527)	(7 581)
	<u>(2 101 153)</u>	<u>(1 035 657)</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement:		
Débiteurs	(500 402)	(255 913)
Frais payés d'avance	(17 640)	(42 094)
Créditeurs et frais courus	359 752	(179 070)
Apports reportés	359 423	(501 875)
	<u>(1 900 020)</u>	<u>(2 014 609)</u>
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	<b>(1 900 020)</b>	<b>(2 014 609)</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>2 882 030</b>	<b>4 896 639</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b><u>982 010</u> \$</b>	<b><u>2 882 030</u> \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## 1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Fusion Jeunesse est un organisme à but non lucratif constitué le 9 janvier 2009 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est reconnu comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 19 avril 2010.

L'organisme crée des partenariats entre des écoles secondaires ou primaires et des universités visant à prévenir le décrochage scolaire. Il engage des étudiants universitaires, qui agissent à titre de coordonnateurs de projets reliés à leur domaine d'étude. Les projets sont regroupés par domaines: Arts, Design, Science et Génie, Leadership et Entrepreneuriat.

L'organisme est présent partout au Québec, incluant plusieurs communautés autochtones. L'organisme est présent en Ontario depuis septembre 2016 et au Nouveau-Brunswick depuis septembre 2019. Annuellement, l'organisme crée plus de 250 emplois pour des jeunes ; chaque semaine, il travaille auprès de 15000 élèves dans plus de 250 écoles publiques issues de milieux défavorisés en contexte urbain, rural et autochtone.

Robotique FIRST Québec est un organisme sans but lucratif constitué le 16 septembre 2010 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est reconnu comme organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu depuis le 1er septembre 2016. L'organisme soutient un programme de mentorat en robotique auprès des jeunes.

Le projet de Robotique FIRST est une compétition internationale qui demande aux élèves du secondaire de créer un robot fonctionnel pouvant accomplir une mission. Les élèves travaillent en collaboration avec des bénévoles et des mentors. Au niveau du primaire, les élèves doivent fabriquer un robot en LEGO. Depuis 2012, l'organisme organise des Festivals de robotique.

## 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### *Présentation des états financiers*

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

## 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### *Comptabilisation des revenus*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits.

Les produits affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon les méthodes et taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Équipement informatique	Dégressive	30%
Équipements pour les écoles	Dégressive	20%
Mobilier	Dégressive	20%
Système de gestion	Dégressive	30%
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

### *Impôts sur le revenu*

L'organisme est exempt de l'impôt sur le revenu.

### *Ventilation des charges*

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette dernière. Un pourcentage des charges de fonctionnement est imputé aux charges des activités comme frais d'administration. Ce pourcentage est établi au prorata des heures travaillées pour chaque des projets.

## 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

*Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

*Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, de l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

## 3 - DÉBITEURS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Subventions à recevoir	1 872 100 \$	1 265 199 \$
Taxes à recevoir	107 257	61 535
Compte à recevoir - <i>Fusion Jeunesse France</i>	53 298	205 519
	<u>2 032 655 \$</u>	<u>1 532 253 \$</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2023			2022
	<i>Coût</i>	<i>Amortis- sement cumulé</i>	<i>Valeur comptable</i>	<i>Valeur comptable</i>
Équipement informatique	138 581 \$	112 635 \$	25 946 \$	37 065 \$
Équipements pour les écoles	38 558	34 127	4 431	5 539
Mobilier	10 223	9 748	475	594
Système de gestion	72 586	66 252	6 334	9 049
Améliorations locatives	-	-	-	3 638
	<b>259 948 \$</b>	<b>222 762 \$</b>	<b>37 186 \$</b>	<b>55 885 \$</b>

5 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	618 807 \$	238 930 \$
Bourses à remettre	710 000	790 000
Salaires et vacances à payer	271 111	224 578
Déductions à la source	37 469	24 127
	<b>1 637 387 \$</b>	<b>1 277 635 \$</b>

## 6 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués d'apports destinés à couvrir les charges qui seront engagées au cours de l'exercice subséquent. Les variations sont:

	2023	2022
<b>Solde au début</b>	<b>985 556 \$</b>	<b>1 487 431 \$</b>
Montants constatés à titre de produits	(985 556)	(1 372 397)
Montants reçus pour l'exercice subséquent	1 344 979	870 522
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 344 979 \$</b>	<b>985 556 \$</b>

**7 - INSTRUMENTS FINANCIERS***Juste valeur*

Les valeurs comptables de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent à une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

*Risque de crédit*

L'organisme a enregistré des subventions à recevoir, qui ont été reçues après la fin de son exercice financier. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.

**8 - ENGAGEMENTS**

L'organisme loue des locaux commerciaux en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant en août 2027. Les paiements minimums bruts exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants:

2024	125 478 \$
2025	129 258
2026	133 152
2027	137 154
	525 042 \$
	525 042 \$

**9 - SUBVENTIONS COVID-19**

Au cours des exercices terminants au 31 août 2020 et au 31 août 2021, l'organisme a réalisé des excédents de 879 160\$ et 1 926 554\$ respectivement, due aux subventions COVID-19 d'un montant de 734 877\$ en 2020 et 1 722 739\$ en 2021. Ces montants ont été utilisés dans les exercices subséquents selon les lignes directrices de la subvention.

**10 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

**ANNEXE 1 - SUBVENTIONS ET DONS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Partenaires enseignement supérieur	309 252 \$	321 400 \$
Partenaires municipaux et régionaux	472 214	822 496
Partenaires privés	1 209 194	1 232 005
Dons de particuliers	46 111	64 372
Centres de services, conseils et districts scolaires	926 808	815 292
Organismes à but non lucratif et fondations	2 046 227	2 353 433
Sociétés d'état et Gouvernements	3 101 761	1 163 721
Revenus d'intérêts	14 942	12 291
	<u>8 126 509 \$</u>	<u>6 785 010 \$</u>

**ANNEXE 2 - CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Salaires et avantages sociaux	886 964 \$	767 520 \$
Honoraires administratifs et recrutement	258 572	87 808
Formations	30 634	16 616
Loyer	187 193	111 641
Frais de bureau et télécommunications	64 278	57 229
Maintenance du système de gestion	11 500	26 906
Matériel et équipement	14 240	10 182
Assurances	16 337	13 144
Publicité et promotion	18 690	42 665
Frais de déplacements	84 765	59 912
Honoraires professionnels	46 953	30 675
Amortissement des immobilisations corporelles	18 699	32 210
Intérêts et frais bancaires	8 926	5 638
	<u>1 647 751 \$</u>	<u>1 262 146 \$</u>

**ANNEXE 3 - PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES**  
**PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Arts et culture - Cinéma</i>		
Salaires et avantages sociaux	375 698 \$	418 334 \$
Activités des écoles	22 588	31 931
	<b>398 286</b>	<b>450 265</b>
<i>Arts et culture - Productions médiatiques</i>		
Salaires et avantages sociaux	235 428	126 227
Activités des écoles	12 435	2 575
	<b>247 863</b>	<b>128 802</b>
<i>Arts et culture - Arts numériques</i>		
Salaires et avantages sociaux	96 498	73 861
Activités des écoles	19 347	9 116
	<b>115 845</b>	<b>82 977</b>
<i>Arts et culture - Jeu théâtral</i>		
Salaires et avantages sociaux	412 342	155 490
Activités des écoles	64 521	11 719
	<b>476 863</b>	<b>167 209</b>
<i>Science et génie - Intelligence artificielle</i>		
Salaires et avantages sociaux	80 426	18 756
Activités des écoles	866	70
	<b>81 292</b>	<b>18 826</b>
<i>Science et génie - Science et technologies</i>		
Salaires et avantages sociaux	335 763	100 938
Activités des écoles	13 319	2 000
	<b>349 082</b>	<b>102 938</b>

**ANNEXE 3 - PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES**  
**PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS (suite)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Science et génie - Création de jeux vidéos</i>		
Salaires et avantages sociaux	605 985	546 068
Activités des écoles	33 395	26 489
	<b>639 380</b>	<b>572 557</b>
<i>Science et génie - Ligue Lego First hors Québec</i>		
Salaires et avantages sociaux	49 070	44 646
Activités des écoles	1 829	845
	<b>50 899</b>	<b>45 491</b>
<i>Design - Design de mode</i>		
Salaires et avantages sociaux	153 515	124 813
Activités des écoles	22 037	8 097
	<b>175 552</b>	<b>132 910</b>
<i>Design - Design d'exposition</i>		
Salaires et avantages sociaux	72 146	121 192
Activités des écoles	4 547	2 416
	<b>76 693</b>	<b>123 608</b>
<i>Design - Design environnemental</i>		
Salaires et avantages sociaux	361 093	293 441
Activités des écoles	93 355	78 445
	<b>454 448</b>	<b>371 886</b>
<i>Leadership &amp; Entreprenariat</i>		
Salaires et avantages sociaux	311 862	244 399
Activités des écoles	6 880	4 023
	<b>318 742</b>	<b>248 422</b>

**ANNEXE 3 - PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES**  
**PAR DOMAINE D'ACTIVITÉS (suite)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Communautés autochtones</i>		
Salaires et avantages sociaux	1 151 310	1 285 824
Activités des écoles	117 867	172 420
Frais d'hébergement	123 381	121 780
Frais de déplacement	106 079	71 919
	<u>1 498 637</u>	<u>1 651 943</u>
<b>Total programmes pédagogiques par domaine d'activités</b>	<u><u>4 883 582</u></u> \$	<u><u>4 097 834</u></u> \$

**ANNEXE 4 - PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES**  
**PAR PROVINCE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Québec</i>		
Arts et culture	1 099 847 \$	541 384 \$
Science et génie	771 163	482 399
Design	566 169	532 129
Leadership & Entrepreneuriat	279 105	247 859
Communautés autochtones	1 396 169	1 451 333
	<u>4 112 453</u>	<u>3 255 104</u>
<i>Ontario</i>		
Arts et culture	99 050	136 376
Science et génie	328 919	257 413
Design	52 131	51 557
Leadership & Entrepreneuriat	39 637	563
Communautés autochtones	31 942	107 829
	<u>551 679</u>	<u>553 738</u>

**ANNEXE 4 - PROGRAMMES PÉDAGOGIQUE  
PAR PROVINCE (suite)**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<i>Nouveau-Brunswick</i>		
Arts et culture	39 960	151 493
Science et génie	20 571	-
Design	88 393	44 718
Communautés autochtones	70 526	92 781
	<u>219 450</u>	<u>288 992</u>
<b>Total programmes pédagogiques par province</b>	<u><u>4 883 582 \$</u></u>	<u><u>4 097 834 \$</u></u>

**ANNEXE 5 - PROGRAMMATION PÉDAGOGIQUE ET  
ÉVALUATION D'IMPACT**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Alumni	16 599 \$	5 801 \$
Programmation et évaluation	48 200	-
Solutions numériques	203 064	79 389
Virtualisation de la programmation	-	913
Projet incubateur	7 613	23 689
Projet Capricorne	71 891	-
	<u>347 367 \$</u>	<u>109 792 \$</u>

**ANNEXE 6 - ÉVÉNEMENTS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Formations des coordonnateurs	31 444 \$	19 983 \$
Festival Éducation du Futur	604 269	131 127
Événements Communautés Autochtones	52 147	16 749
Festival de mode	5 842	4 131
Événements partenaires	-	2 004
	<u>693 702 \$</u>	<u>173 994 \$</u>

**ANNEXE 7 - ROBOTIQUE FIRST QUÉBEC**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b><i>Compétition Robotique FIRST</i></b>		
Salaires et avantages sociaux	329 533 \$	376 565 \$
Activités des écoles	383 527	364 231
	<u>713 060</u>	<u>740 796</u>
<b><i>Ligue Lego FIRST - équipes indépendantes</i></b>		
Salaires et avantages sociaux	188 340	188 215
Activités des écoles	114 257	70 980
	<u>302 597</u>	<u>259 195</u>
<b><i>Ligue Lego FIRST - avec coordonnateurs</i></b>		
Salaires et avantages sociaux	570 419	459 467
Activités des écoles	80 620	58 699
	<u>651 039</u>	<u>518 166</u>
<b><i>Défi Techno FIRST</i></b>		
Salaires et avantages sociaux	154 575	161 039
Matériel et petits équipements	72 420	117 604
	<u>226 995</u>	<u>278 643</u>
<b><i>Festivals de robotique et événements</i></b>		
Festival de Robotique - Montréal	360 671	252 405
Ligue LEGO FIRST - Finale provincial	196 357	7 111
BetaBots	623	1 813
Championnat de Robotique	27 605	-
Défi Techno FIRST - Championnat	173 106	245 776
Autres événements	6 993	-
	<u>765 355</u>	<u>507 105</u>
<b><i>Expansion</i></b>		
Projet Capricorne	12 386	-
	<u>12 386</u>	<u>-</u>
<b>Total Robotique FIRST Québec</b>	<u><u>2 671 432 \$</u></u>	<u><u>2 303 701 \$</u></u>